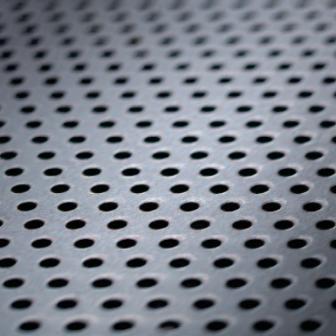




RECRUTER SA MAIN-D'ŒUVRE
SPÉCIALISÉE



ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES+



**UNE ÉQUATION
« GAGNANT-GAGNANT » !**

DES APPRENTIS

Engagés	± 50 % en entreprise
Formés	± 50 % en formation professionnelle
Payés	sélectionnés et rémunérés

ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES+

...DITE FORMATION DUALE

La formule alternance travail-études existe sous diverses formes... Mais sa version « améliorée », dite duale, va beaucoup plus loin : elle vise à former du **personnel qualifié** en lien direct avec des **pénuries de main-d'œuvre**.

En travaillant de pair au développement d'un programme de formation duale menant à l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles (DEP), les partenaires d'un secteur de l'activité économique et un centre de formation professionnelle (un établissement relevant du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur) choisissent de relever ensemble les défis actuels.

Avec ±50% du temps d'apprentissage passé dans les installations pédagogiques du centre et autant dans les ateliers de l'entreprise partenaire, l'arrimage entre la théorie et la pratique gagne en fluidité. L'adaptation aux modes de production ou de fonctionnement spécifiques de l'entreprise se fait en continu, garantissant l'acquisition de compétences à la fine pointe.

Plongés dès le départ dans un contexte de travail, les élèves-apprentis affichent un niveau de motivation optimal. Une fois diplômés, ils deviennent des candidats à l'embauche de choix, qualifiés et déjà familiers avec la culture de l'entreprise.

GAGNANT-GAGNANT

POUR L'ENTREPRISE-PARTENAIRE...

- Qui est partie prenante de la formation de la relève de son industrie.
- Qui dispose à terme d'un bassin de recrutement de diplômés +.
- Qui bénéficie de l'apport de subventions et crédits visant à contrer les pénuries de main-d'œuvre marquées.

POUR L'ÉLÈVE-APPRENTI...

- Qui profite d'une formation active, branchée sur le marché du travail.
- Qui a le loisir de se consacrer à ses apprentissages en bénéficiant d'un revenu.
- Qui accède à une qualification large, polyvalente et recherchée... voire un emploi !

ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES +

CARROSSERIE

 DEP



CIMME.CA

Centre intégré de formation, de recherche et d'innovation

ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES +

TECHNIQUES D'USINAGES

 DEP



TÔLERIE DE PRÉCISION

 DEP



SOUDAGE-MONTAGE

 DEP



ÉDUCATION + INDUSTRIE

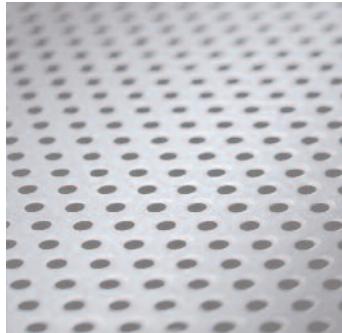
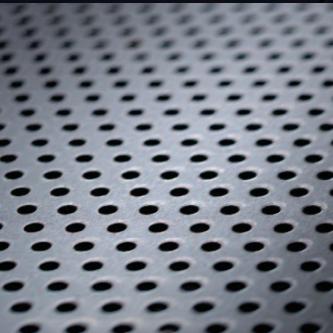
Former du personnel qualifié en lien direct avec des pénuries de main-d'œuvre implique d'asseoir autour d'une même table les intervenants du milieu de l'éducation et les acteurs des industries.

L'**ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES+** invite à revoir la relation entre les centres de formation professionnelle et les entreprises qui embauchent les détenteurs de DEP : les centres ne font plus que former des travailleurs et les entreprises ne font plus qu'accueillir des diplômés...

Les entreprises deviennent partie prenante de la formation de leurs futurs travailleurs. Et les centres de formation professionnelle pilotent le dialogue nécessaire à l'atteinte de l'objectif commun : offrir aux employeurs une main-d'œuvre spécialisée formée à leurs réalités actuelles et garantir aux élèves une qualification qui demeure large et polyvalente.

L'articulation étroite de deux lieux de formation (le centre de formation professionnelle et l'entreprise-partenaire) et l'élaboration d'un cheminement de formation intégré exigent une concertation rarement vue... qui porte fruit.

Les expériences d'**ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES+** menées jusqu'ici confirment leur grande capacité à qualifier adéquatement la main-d'œuvre. Et elles mettent en lumière l'empressement des industries à assumer une part de responsabilité dans la formation de leur relève.



THÉORIE + PRATIQUE



- **Les entreprises-partenaires sélectionnent leurs élèves-apprentis** dans le cadre d'activités de *speed-jobbing* leur permettant de rencontrer un groupe de candidats intéressés, sélectionnés par le centre de formation professionnelle*.
- L'élève-apprenti reçoit tout d'abord une **formation initiale**, dispensée au centre de formation professionnelle, afin de couvrir les notions de base liées au métier et le préparer à intégrer un milieu de travail.

- Les **périodes d'alternance** entre les installations pédagogiques du centre et les ateliers de l'entreprise s'enclenchent alors, tout en maintenant une articulation étroite entre les deux lieux de formation.**
- Afin d'assurer en tandem l'encadrement de l'acquisition des compétences, un employé expérimenté de l'entreprise, animé par l'idée de transmettre son savoir, est désigné **superviseur de stage/compagnon formateur**. Ce dernier bénéficie d'une formation d'introduction à la tâche et de l'accompagnement d'un conseiller pour toute la durée du programme.
- L'élève-apprenti n'est pas rémunéré au moment de la formation initiale. Dès que les périodes d'alternance s'installent, il l'est, à titre d'employé en formation de l'entreprise partenaire, selon des modalités propres à chaque projet. Ces modalités prennent appui sur des **mesures d'aide financière et crédits**.

* D'autres formules peuvent par ailleurs être développées, notamment le recrutement de candidats par l'entreprise.

** Une entreprise partenaire peut disposer d'apprentis en continu en menant de front plus d'une cohorte de formation, dont les présences en alternance sont synchronisées en conséquence.

AU CŒUR DES ENJEUX

En Allemagne, là où la formule duale a d'abord pris son envol, plus de 20% des entreprises (moyennes à grandes) étaient, dès le milieu de la présente décennie, engagées dans des programmes d'alternance travail-études visant la réduction de pénuries de main-d'œuvre. Elles ont ainsi participé à la formation de 500 000 apprentis annuellement, embauchant à terme 66% d'entre eux. Parmi les jeunes entrés à ce moment en formation professionnelle, 70% l'ont fait en alternance travail-études, optant pour l'un des 350 métiers accessibles via cette filière. Plus d'un pays, principalement européens et émergents, ont depuis emboîté le pas.

Au Québec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a fait du développement de la formule duale une priorité en matière de formation professionnelle. Après avoir lancé un appel d'offres, il retient, en 2017, dix projets pilotes, dont le programme alternance travail-études + **Techniques d'usinage** du Centre intégré de mécanique, de métallurgie et d'électricité (CIMME) de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB). Dans le cadre du développement de son premier programme d'alternance travail-études, le CIMME approche 17 entreprises partenaires possibles... 16 embarquent.

Au même moment, le Centre de formation professionnelle de Verdun (CFPV) lance son programme alternance travail-études + **Carrosserie**, mobilisant quatre bannières de l'industrie. En 2018, portés par ce vent d'innovation, la CSMB et le CIMME s'associent à la Commission scolaire de la Baie-James pour mettre en place l'alternance travail-études **Extraction de minerai**, en partenariat cette fois avec l'entreprise mondiale Nyrstar. Misant sur l'apport migratoire montréalais pour soutenir le recrutement, le programme additionne à ces objectifs de qualification et de main-d'œuvre celui de la régionalisation de l'immigration.

POUR INFORMATION SUR LA MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME DE FORMATION EN ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES + POUR VOTRE INDUSTRIE OU ENTREPRISE :

**Commission scolaire
Marguerite-Bourgeoys**
Service de la formation
professionnelle et diversifiée
8700, bd Champlain, LaSalle
(Québec) H8P 3H7

514 855-4500, poste 8815

catherine.hivon@csmb.qc.ca
apprendre-un-metier.ca

**Centre de formation
professionnelle de Verdun**
3010, bd Gaétan-Laberge, Verdun
(Québec) H4G 3C1

514 765-7683, poste 4

direction.cfpverdun@csmb.qc.ca
cfpverdun.ca

**Centre intégré de mécanique,
de métallurgie et d'électricité
(CIMME)**
1100, rue Ducas, LaSalle
(Québec) H8N 3E6

514 364-5300, poste 7461

sylvie.guilmette@csmb.qc.ca
cimme.ca



Centre
de formation
professionnelle
de **Verdun**

CIMME.CA
Centre intégré de mécanique, de métallurgie et d'électricité